



Le budget de Martine et Grégoire

Ressources : 23 600 €/an
 Charges fixes : 8 300 €
 (dont chauffage 4 000 €)
 Solde : 15 300 €, soit
 1 275 €/mois pour
 les dépenses courantes

Contact

► Réseau Rénovation Info
 Service : 0810 140 240
 (prix d'un appel local
 depuis un poste fixe) ;
[http://renovation-info-
 service.gouv.fr/](http://renovation-info-service.gouv.fr/)
 Renseignements gratuits.

2 Martine et Grégoire s'attaquent à leurs dépenses d'énergie

Martine, Grégoire et leurs deux ados habitent une vieille maison en pierre dans l'Orne, en Normandie. La maison est grande, mais c'est un gouffre à chauffer...

► Le problème

Les ressources du couple sont faibles. Or, ils dépensent environ 4 000 € par an de fioul (chauffage et eau chaude sanitaire) et d'électricité. Ils envisagent de réaliser des travaux d'isolation de la maison, et de changer la chaudière et les fenêtres. Mais pas sûr qu'ils en aient les moyens.

LES SOLUTIONS

« Avant toute chose, il est prudent de demander conseil auprès du réseau Rénovation Info Service (*lire en haut à droite*), précise Françoise Lamy, assistante de direction de Biomasse Normandie*. Un conseiller Info Énergie aide les particuliers à définir un programme de travaux, parfois sur plusieurs années. » Elle rappelle une règle de base : « Il faut limiter ses besoins en énergie (en isolant, par exemple) avant

« Le conseiller Info Énergie aide à définir un programme de travaux, parfois sur plusieurs années »

de penser à changer sa chaudière. » Compte tenu de l'âge et de la mauvaise isolation de leur maison, Martine et Grégoire auront sans doute besoin de faire réaliser un audit énergétique par un cabinet spécialisé.

Le conseiller Info Énergie étudiera ensuite leur dossier sur cette base. Il les orientera vers une rénovation lourde, soutenue par la région, visant un niveau de performance BBC (bâtiment basse consommation). Pour eux, cela se traduira par une isolation des combles, des murs par l'intérieur, des planchers bas, la pose de fenêtres à double vitrage, le changement de la chaudière au fioul par une chaudière au gaz à haute performance énergétique avec système de régulation et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée. Le total des travaux s'élève à 50 500 €, que le couple n'a pas. Cependant, il peut bénéficier d'aides de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah) accessibles aux ménages à

revenus « très modestes » (ce qui est leur cas), d'une subvention régionale pour l'audit énergétique et pour la rénovation BBC, et du crédit d'impôt pour la transition énergétique, soit au total 25 540 €. Les 24 960 € restants pourront être financés par un prêt à taux zéro. Sur 10 ans, le couple devra rembourser une mensualité de 208 €. Un investissement vite amorti puisque, au lieu de 4 000 € de fioul par an, il ne dépensera plus que 1 000 € environ de gaz (abonnement inclus), soit un gain de 250 € par mois. Et en plus, il aura valorisé sa maison.

Autres pistes

● Adopter des gestes écoresponsables : baisser le chauffage la nuit et en cas d'absence, installer des lampes basse consommation, faire fonctionner son électroménager pendant les heures creuses...

* Association chargée de mener des actions promotion et de conseil, notamment dans les économies d'énergie.